

REGLEMENT DU 30^{ème} TRIAL DES VIEILLES TIGES

Les 5 et 6 SEPTEMBRE 2009

Les samedi 5 et dimanche 6 Septembre 2009, **CCM VIEILLES TIGES** organise un trial de niveau Zone européenne réservé aux pilotes anciens ou aux motos anciennes sur les communes d'Aurel et de Rimon...

Cette épreuve correspond aux trials anciens dans le tracé des non stop et dans la définition des pénalisations encourues lors de leur franchissement. Toutefois, le classement final sera établi en tenant compte de bonifications en fonction de l'âge des concurrents. (1 point de bonus par année au dessus de 40 ans)

Les catégories sont au nombre de quatre :

Catégories	Type de motos	Age minimum
1. Les Vieilles tiges :	Moderne ou ancienne	40 ans révolus
2. Les Féminines	Moderne ou ancienne	Pas de limite d'âge ⁽²⁾
3. Les motos anciennes ⁽¹⁾ post 65	Anciennes de 1966 à 1983	Pas de limite d'âge ⁽²⁾
4. Les motos anciennes ⁽¹⁾ pré 65	Anciennes avant 1965	Pas de limite d'âge ⁽²⁾

(1) **moto ancienne : double amortisseurs à refroidissement à air et freins à tambours.**

(2) **Les plus de 40 ans bénéficient du même bonus dans toutes les catégories**

Les concurrents choisiront sur leur bulletin d'engagement entre le tracé **expert** dont les « non stop » sont d'un niveau S3 sans marche importante ni déplacement obligatoire et le tracé **randonneur** aux « non stop » volontairement très simples.

1^{er} départ : 9h le Samedi et le Dimanche

Chaque tour comprendra **16 zones** « non stop » Le parcours de 16 zones sur 50 Kms environ sera identique les 2 jours, mais un certain nombre de zone sera différent.

Dans chaque catégorie, l'ordre des départs est laissé au choix des concurrents qui devront réserver leur heure de départ sur un grand tableau disposé aux contrôles administratifs. Le temps imparti pour chaque jour est de **5 heures**

Départ des motos balai sur chaque boucle à 16h.

Chaque jour, le parcours est en forme de 8 avec huit non stop par boucle. Afin d'éviter les bouchons, **les pilotes sont donc orientés, soit vers la zone 1 soit vers la zone 9.** Bien entendu, les groupes de « copains » sont respectés. Les pilotes ne se conformant pas à cette formule sont **disqualifiés.**

Le parcours empruntant des chemins et routes ouvertes à la circulation publique, les motos doivent être immatriculées et assurées, les pilotes doivent strictement respecter le code de la route sans aucune priorité particulière.

Licence UFOLEP pour les pilotes français. **Pièce d'identité** obligatoire pour déterminer l'âge et les bonifications du pilote. (Pour tous les pilotes)

Les pilotes étrangers sont exceptionnellement acceptés avec leur licence nationale.

Les pilotes étrangers sans licence sont acceptés sous condition d'une participation forfaitaire de 5euros pour l'assurance.(1)

PALMARES : **à 18h00 au podium ou sous le chapiteau (selon la météo) sont récompensés :**

- | | |
|---|---|
| 1. Le plus âgé de tous | 6. Le vainqueur absolu Vieilles Tiges Randonneur |
| 2. Le plus âgé de chaque Nation | Trophée BMZ |
| 3. Le pilote de la plus ancienne moto | 7. Les 2 et 3 ^{ème} du classement scratch Randonneur |
| 4. Le vainqueur absolu Vieilles Tiges Expert Trophée BMZ | (Motos modernes ou anciennes) |
| 5. Les 2 et 3 ^{èmes} du classement scratch Expert | 8. Les 3 premiers du classement de chacune des 4 |
| (Motos modernes ou anciennes) | Catégories mentionnées plus haut. |

Le droit d'inscription est de 60 € pour les deux jours. Le nombre de pilote est limité à 350 selon l'ordre d'arrivée des engagements.

Cette manifestation a été régulièrement déclarée en sous-Préfecture de Die (Drôme) et est assurée selon la législation en vigueur auprès des Assurances AVIVA : J.F BENEZETH 43140 ST DIDIER EN VELAY ;

Le Directeur de course sera :	M. Claude COUTARD	
Les commissaires sportifs seront :	M. Charles COUTARD	les commissaires OZT :
	M Arthur COUTARD	Michèle COUTARD
		Jennifer SESTIER
		Chantal MAISONHAUTE
		Denis ROUMEZI
		Martine ROUMEZI

(1) Nous espérons pouvoir maintenir cette formule. Dans le cas contraire vous serez averti aussitôt.

N° DE LICENCE UFOLEP :		N° DE DOSSARD :
------------------------	--	-----------------

Les VIEILLES TIGES d'AUREL (Drôme) du 05 et 06 SEPTEMBRE 2009

Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../..... (Obligatoire) Nationalité : F GB B SP CH I Autre

Adresse (**LISIBLE**) pour pouvoir vous écrire :

.....

..... Tel :

Mail :

LES VIEILLES TIGES		MOTO	
	Niveau (une seule croix)	Marque :	
Vieilles Tiges <input type="checkbox"/>		Type :	
Pré 65 <input type="checkbox"/>	Randonneur <input type="checkbox"/>	Cylindrée :	
Pré 80 <input type="checkbox"/>		Année :	
	Expert <input type="checkbox"/>	Immatriculation :	
Féminines <input type="checkbox"/>			

Pour que cet engagement soit retenu et que vous receviez la confirmation, il doit être lisible, entièrement et correctement complété et accompagné de :

- Photocopie de la carte d'identité
- Chèque d'engagement de **60 €** (1 chèque par personne) à l'ordre **CCM VIEILLES TIGES**
- Photocopie de votre licence UFOLEP* (les licences FFM n'ont pas cours)
- Si vous n'avez pas de licence un chèque de **45€** à l'ordre du CCM VIEILLES TIGES pour que nous vous obtenions la licence 2009-2010
- Et un certificat médical de moins de 3 mois pour la licence 2009-2010.
- Pour les pilotes étrangers voir le règlement
- 2 enveloppes timbrées et libellées à votre nom pour la confirmation d'engagement et l'envoi des résultats.
- Participation au repas 15€ (dans le style de 2008 avec des musiciens en plus).

*** ATTENTION : Validité des licences.**

Pour que votre licence 2008-2009 dont la validité s'achève le 31 Août soit quand même encore valable les 6 et 7 Septembre, il faut impérativement que votre Club renouvelle son adhésion et que vous repreniez votre licence 2009-2010 avant le 31 Octobre.

Bien entendu c'est plus simple si vous possédez déjà cette nouvelle licence.

Les 350 premiers dossiers seront retenus

**INSCRIPTION POSSIBLE SUR INTERNET Adresse mail : michelecoutard@aliceadsl.fr
AUCUN REMBOURSEMENT APRES LE 31 AOUT 2009**

Fait, à Le,
Signature

A retourner a :
Claude COUTARD
21, route de saint Pierre
69780 TOUSSIEU
Tél. 04.72.48.05.72

Les 30ièmes VIEILLES TIGES, ça se fête !!!!



Parcours assez différent,
Kilométrage à peu près identique,
Comme l'année dernière, dîner du Samedi soir,
qui ose revenir à 15€ parce que vous savez que ça les vaudra,
sous le chapiteau avec des musiciens et de la place pour danser.

Le vendredi soir ne cherchez pas le problème restaurant sur la route
sur notre grand parking vous trouverez au bar une restauration chaude.

Et le contrôle administratif (en face du bar) sera ouvert jusqu'à 22h pour gagner
du temps sur le lendemain.

TRES IMPORTANT :

Nous avons réservé 2 jours...sans pluie, avec même peut être du SOLEIL.

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription.

Je soussigné :

Nom.....

Prénom.....

Réserverepas pour le dîner du Samedi 6 Septembre des 30ièmes Vieilles tiges.

Ci-joint chèque de 15€ x =

Signature